



Aménagements à Meylan
et Montbonnot-Saint-Martin
pour améliorer la performance
de la ligne de bus Chrono C1

Concertation
préalable

09/03/22

> 13/04/22

DOSSIER DE CONCERTATION





SOMMAIRE

- La concertation préalable.....3
- Le contexte et les objectifs.....4
- Des bus fréquents sur une large amplitude horaire, et à faible émission5
- Le projet de création d'une voie nouvelle pour améliorer la liaison entre Meylan et Montbonnot ..6
- Calendrier, coût et financement.....8
- Les opérations complémentaires à l'étude pour améliorer l'attractivité de la ligne9
- Les partenaires du projet.....13

LA CONCERTATION PRÉALABLE

UN DISPOSITIF PARTICIPATIF

La concertation préalable a pour objectif d'informer et de recueillir les avis de toutes les personnes (usagers, habitants, associations...) concernées par les projets d'aménagement de voirie et d'espaces publics visant à améliorer la performance de la ligne de bus C1 dans la traversée de Meylan et de Montbonnot-Saint-Martin, avant toute prise de décision par les autorités publiques.

UNE PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE

Le SMMAG, en partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et les communes de Meylan et Montbonnot-Saint-Martin, a décidé d'engager une **concertation préalable sur le projet**.

Cette concertation préalable est organisée au titre des articles L103-2, L103-3 et R103-1 du code de l'urbanisme.

ARTICLE L. 103-2 DU CODE DE L'URBANISME

« Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées [...] les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'État. »

Suite à la tenue de cette concertation, le SMMAG établira un bilan de la concertation, qui sera délibéré en comité syndical et publié sur son site internet.

DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES

Les modalités de cette concertation ont été définies par délibération du comité syndical du SMMAG en date du 21 octobre 2021.

Quand ?

Elle se déroule du 9 mars au 13 avril 2022.

S'informer ?

Rendez-vous dans l'un des trois lieux ci-dessous, où un dossier de concertation vous permet de découvrir toutes les facettes du projet :

- ✎ Mairie de Meylan, 4 avenue du Vercors
- ✎ Mairie de Montbonnot, Château de Miribel
- ✎ SMMAG, 3 rue Malakoff à Grenoble

Ce dossier de concertation, ainsi que toutes les informations relatives à la concertation sont également disponibles sur le site internet du SMMAG : <https://smmag.fr>

S'exprimer

- ✎ En ligne <https://smmag.fr>
- ✎ Sur les registres papier qui sont mis à votre disposition dans les lieux de concertation pour recueillir vos avis et suggestions.
- ✎ Par courrier au Président, Sylvain Laval (SMMAG, 3 rue Malakoff, 38000 Grenoble) en précisant en objet : « Concertation aménagements à Meylan et Montbonnot pour améliorer la performance de la ligne de bus C1 ».

2 ateliers participatifs pour échanger

À Meylan

Mairie de Meylan, Salle du Conseil Municipal
✎ Mercredi 23 mars : 18 h 30 – 20 h 30

29, chemin du Vieux Chêne, Salle Inovallée
✎ Mardi 29 mars : 12 h – 14 h

Tenant compte du contexte sanitaire, la participation à ces ateliers se fera sur inscription (nombre de places limitées) et sur présentation du pass sanitaire.



VOTRE AVIS EST PARTICULIÈREMENT ATTENDU SUR :

- ✎ Vos points de satisfaction et de vigilance par rapport au projet présenté.



LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Mise en service en 2012 entre Grenoble et Meylan, puis prolongée en 2020 jusqu'au pôle d'échanges de Montbonnot Pré de l'Eau, la ligne de bus chrono C1 assure la liaison entre la cité Jean Macé à Grenoble et Montbonnot-Saint-Martin, en passant par des pôles importants que sont la gare de Grenoble, le centre-ville de Grenoble (Victor Hugo et Chavant), les Sablons à La Tronche et le centre-ville de Meylan (piscine, mairie, école de musique...). Au sein de la polarité nord-est de l'agglomération, cette ligne dessert des centralités stratégiques qui participent au rayonnement et à l'attractivité du territoire : Centre Hospitalier Universitaire, zone d'activités Inovalée (Meylan et Montbonnot-Saint-Martin).

Entre 2017 et 2019, une reconfiguration des boulevards Rey, Agutte-Sembat et Lyautey dans le centre-ville de Grenoble a permis d'améliorer la fiabilité des temps de parcours de la ligne sur cette section.

La concertation effectuée par le SMMAG en 2019 avait permis de valider le principe de prolongement de la ligne jusqu'à Montbonnot (Pré de l'eau). En revanche, le tracé initialement prévu n'a pu être réalisé, car il impactait une zone humide riche en biodiversité. Ceci a amené le SMMAG à étudier un tracé alternatif, tout aussi qualitatif que le premier, le long du gymnase du Charlaix. Dans l'attente de la réalisation de cette nouvelle voie, depuis août 2020, le SMMAG fait circuler la ligne C1 en « fourche » à partir de l'arrêt Les Béalières, afin de desservir les destinations Maupertuis et Montbonnot Pré de l'Eau chacune par un bus sur deux.

Pour améliorer la performance et l'attractivité de la ligne C1, le SMMAG souhaite donc engager la réalisation d'une voie nouvelle entre Meylan et Montbonnot permettant de supprimer cette « fourche » et donc d'améliorer la desserte dans les secteurs de Meylan-Maupertuis et de Montbonnot. En complément, des aménagements sont à l'étude dans le cœur de Meylan et à Montbonnot en approche du Pré de l'eau, afin d'améliorer encore les temps de parcours du bus et de faciliter les accès aux arrêts à pied et à vélo. D'autres étapes seront engagées ultérieurement par le SMMAG, pour améliorer encore le temps de parcours des bus à Grenoble (carrefour Chavant,...), et faciliter les correspondances avec le tramway à La Tronche. En ce qui concerne le matériel roulant, le SMMAG prévoit de remplacer d'ici 2023 tous les bus diesel par des bus au bio-GNV. À plus long terme (2029-2032), de nouvelles générations de bus à très faible émission seront mises en circulation sur le réseau de transports.

Les objectifs poursuivis par le SMMAG sont les suivants:
Améliorer l'attractivité de la ligne chrono 1 en termes de fréquence, de temps de parcours et de fiabilité:

- La fréquence sera doublée pour les usagers des sept arrêts entre Meylan Béalières et Montbonnot Pré de l'Eau, aujourd'hui desservis uniquement par un bus sur deux. Leur temps d'attente sera réduit de moitié.
- Le temps de parcours entre Maupertuis et Plaine Fleurie pourrait être amélioré de 1 à 3 minutes en période de pointe. L'amélioration la plus significative résidera dans la réduction des irrégularités de temps de parcours: celui-ci sera identique à tout moment de la journée, même en cas de congestion automobile (les bus ne subiront plus de congestion au giratoire Didcot notamment).
- La lisibilité de la ligne sera améliorée: plus de risque d'arriver à Maupertuis alors qu'on voulait se rendre à Montbonnot ou inversement...

Améliorer les accès aux arrêts à pied et à vélo en termes de confort et de sécurité:

- Les cheminements étant discontinus, inconfortables, dangereux, voire inexistant aux abords de certains arrêts. Il s'agira de proposer des aménagements permettant de faciliter l'accès à pied et à vélo aux arrêts du bus C1, en apaisant les traversées de carrefours, en créant des cheminements piétons...
- L'attente aux arrêts sera rendue plus confortable également, avec notamment plus de végétalisation.



DES BUS FRÉQUENTS SUR UNE LARGE AMPLITUDE HORAIRE, ET À FAIBLE ÉMISSION

AMÉLIORATION DES FRÉQUENCES ET DES AMPLITUDES DE PASSAGE

Amplitude: du lundi au dimanche de 5 h à 1 h

Améliorations liées à la suppression de la fourche

- Fréquence améliorée entre Maupertuis et Pré de l'eau;
- Desserte étendue au Pré de l'Eau le week-end et en soirée;
- Régularité améliorée.

Fréquences de passage:

- Du lundi au samedi de 7 h à 19 h: fréquence à 10 min renforcée en tant que de besoin en pointe (5 min à 7 min) selon la fréquentation;
- Cadencement à 30 min après 21h, ajusté sur les principales correspondances TGV-TER;
- Dimanche: fréquence à 20 min.

ÉVOLUTION DU MATÉRIEL ROULANT

18 véhicules circulent actuellement sur la ligne C1 exploitée en fourche. L'exploitation de la C1+ avec la nouvelle voie entre Maupertuis et Busserolles pourra continuer à se faire avec **18 véhicules** en ligne.

Le parc de bus articulés est mutualisé entre les lignes C1 et C5 et comprend au total 41 bus, qui seront **tous à faible émission à horizon 2023-2024:**

- 28 bus articulés à faible émission (GNV), dont 8 acquis en 2018-2019 et 20 en 2021;
- 13 bus articulés diesel qui vont être renouvelés par des bus GNV en 2023-2024.

Une évolution vers des véhicules à très faible émission est prévue à horizon 2029-2032 (électrique, hydrogène).



LE PROJET DE CRÉATION D'UNE VOIE NOUVELLE POUR AMÉLIORER LA LIAISON ENTRE MEYLAN ET MONTBONNOT

La ligne de bus Chrono C1 traverse Meylan et rejoint depuis le 21 août 2020 le PEM Pré de l'Eau à Montbonnot-Saint-Martin.

Une fourche a été créée lors du prolongement jusqu'à Montbonnot-Saint-Martin, pour desservir le pôle d'échanges multimodal de Pré de l'Eau, tout en continuant à desservir l'arrêt Meylan Maupertuis.



Carte de la ligne C1 actuelle sur Meylan et Montbonnot-Saint-Martin

Ce fonctionnement n'est pas optimal, tant pour les usagers que pour l'exploitant, car à partir de l'arrêt Les Béalières, un bus sur deux circule jusqu'à Montbonnot Pré de l'Eau, alors que l'autre circule jusqu'à Meylan Maupertuis.

L'objectif de cette opération est de créer une nouvelle voie pour supprimer cette fourche.

- 👉 Cela permettra à tous les bus de desservir Meylan Maupertuis et Montbonnot-Saint-Martin.
- 👉 La fréquence augmentera aux arrêts Maupertuis, Busserolles, Baudonnière, INRIA, Pré Millet et Pré de l'Eau, que cela soit en heure de pointe, en période creuse, en soirée ou le week-end.
- 👉 Plus besoin de se poser la question, lorsque l'on montera dans le bus à Grenoble ou La Tronche, de la destination terminale : tous les bus desserviront les mêmes arrêts, à la même fréquence.
- 👉 Avec ce tracé, la desserte de la zone d'Inovallée Meylan sera maintenue grâce à l'arrêt Busserolles.

HYPOTHÈSE DE TRACÉ PRIVILÉGIÉE

Le tracé envisagé est le suivant :



La voie nouvelle passant dans un secteur arboré, une attention particulière sera portée sur son intégration paysagère. Les accès au gymnase du Charlaix seront décalés au nord, afin de rendre possible le passage du bus au droit des accès actuels.

Des cheminements piétons et cycles seront mis en œuvre sur l'ensemble du tracé. Leur positionnement précis sera étudié dans les phases d'étude suivantes, en prenant notamment en compte l'intégration paysagère, le foncier disponible et le torrent de Jaillières qui pourrait être renaturé. La piste cyclable pourrait être prolongée vers Montbonnot, en lien avec le schéma directeur cyclable en cours de réalisation sur le périmètre du SMMAG.

Dans la mesure où la section 3 ne sera autorisée que pour les bus, les voitures ne pourront pas emprunter l'ensemble de la voie nouvelle.

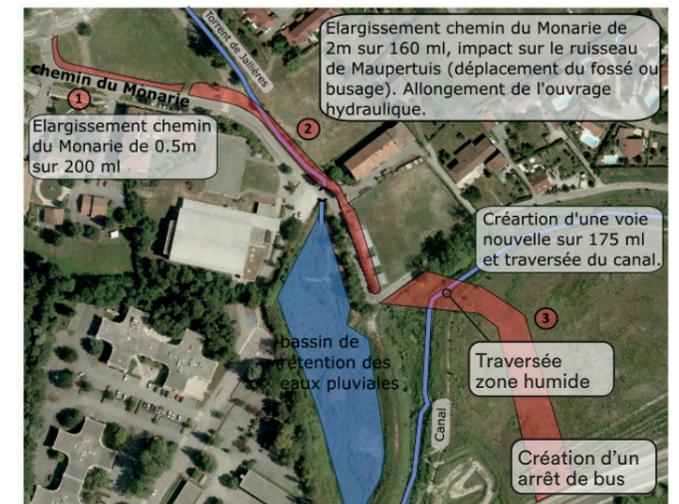
- 1 Aménagement du carrefour entre l'avenue des Quatre Chemins et le chemin du Monarié, avec le déplacement de l'arrêt Maupertuis.
- 2 Réaménagement du chemin du Monarié avec voie verte ou piste cyclable (environ 185 m).
- 3 Construction d'une voie nouvelle le long du gymnase du Charlaix, par élargissement de la piste cyclable, avec une circulation autorisée uniquement pour les bus et les cycles (environ 110 m).
- 4 Connexion au chemin de Vieux Chêne et déplacement de l'arrêt Busserolles (pour la C1) au nord du Carrefour (environ 200 m).

VOTRE AVIS EST PARTICULIÈREMENT ATTENDU SUR :

Vos points de satisfaction et de vigilance par rapport au projet proposé

FOCUS : - LE TRACÉ INITIALEMENT ENVISAGÉ N'ÉTAIT PAS SATISFAISANT POUR L'ENVIRONNEMENT

En 2019, un autre tracé avait été étudié, avec une traversée du canal de la Chantourne



Extrait plan études préalables projet de 2019

Le diagnostic écologique réalisé par un bureau d'étude spécialisé a montré la présence d'une zone humide, principalement au niveau des berges de la chantourne. Le SMMAG a donc décidé de rechercher un autre tracé, moins impactant pour l'environnement.

Ce tracé présentait aussi l'inconvénient d'être moins attractif pour les salariés d'Inovallée Meylan, car même si la création d'un arrêt de bus était envisagée à l'intersection avec la RD 11M, il aurait été situé à environ 325 m à l'est de l'arrêt Busserolles.

CALENDRIER, COÛT ET FINANCEMENT



CALENDRIER

La mise en service de la voie nouvelle est prévue au 1^{er} semestre 2025.

COÛT D'INVESTISSEMENT

Entre 2,7 et 4 M€ HT, à préciser lors des phases ultérieures d'études et en fonction des aménagements retenus.

FINANCEMENT

Grenoble-Alpes Métropole et la commune de Meylan participeront au financement des aménagements d'espaces publics liés à l'opération, en fonction de leurs compétences.

L'État, dans le cadre du 4^{ème} appel à projet Transports Collectifs en site propre, apportera une aide financière de 14 % du coût du projet.

LES OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTUDE POUR AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE LA LIGNE

DANS LE CŒUR DE MEYLAN

Aujourd'hui les temps de parcours avec la ligne C1 pour aller de Plaine Fleurie à Maupertuis varient globalement de 7 min en heure creuse à 12 min en période de pointe.

Les carrefours étant souvent congestionnés à l'heure de pointe du matin et du soir, le bus perd du temps à leur approche, à cause des remontées de files, et lors de leur franchissement.

Par ailleurs, un apaisement de la vitesse des voitures et une plus grande sécurisation des cheminements pour les piétons et les cycles est recherchée pour ce secteur.

Plusieurs leviers sont possibles pour améliorer l'attractivité et la performance de la ligne C1: voies réservées aux bus à l'approche des carrefours, modification du plan de circulation, modification des carrefours pour donner la priorité aux bus, optimisation de la localisation des arrêts.

Ainsi dans le secteur cœur de Meylan, plusieurs types d'aménagements pourraient être envisagés:

La création de voies bus sur certaines avenues, comme l'avenue de Verdun

En plus d'améliorer la circulation du bus C1, mais aussi de toutes les lignes de transport en commun qui empruntent cette avenue, cela permettrait un meilleur accès aux arrêts de bus et rendrait les traversées piétonnes plus sûres.



Plan de la ligne C1 dans le cœur de Meylan avec le périmètre de modification du plan de circulation



VOTRE AVIS EST PARTICULIÈREMENT ATTENDU SUR:

L'intérêt de réaliser des voies réservées sur l'avenue de Verdun pour la C1.

La modification de carrefours, comme ceux entre les avenues du Verdun / Vercors et Taillefer/ Granier

Pour que le bus C1 puisse avoir un temps de parcours attractif, il ne faut pas qu'il soit pris dans la congestion automobile.

Modifier certains carrefours et créer des voies bus à leur approche permettraient aux bus d'être prioritaires sur les voitures au passage des carrefours et de gagner ainsi en temps de parcours et en régularité.

De plus, la modification d'un carrefour est l'opportunité d'améliorer la qualité des espaces publics en aménageant :

- les traversées piétonnes dans le carrefour,
- les continuités piétonnes sur les deux axes du carrefour,
- les espaces verts : perméabilité des sols, qualité des espaces plantés...

En concertation avec la commune de Meylan et Grenoble-Alpes Métropole, le SMMAG étudie des propositions d'aménagements, illustrées ci-contre. Ces propositions sont étudiées en coordination avec l'arrivée du chauffage urbain et les aménagements de long terme dans le cadre du projet d'entrée de ville et de requalification complète de l'avenue de Verdun.

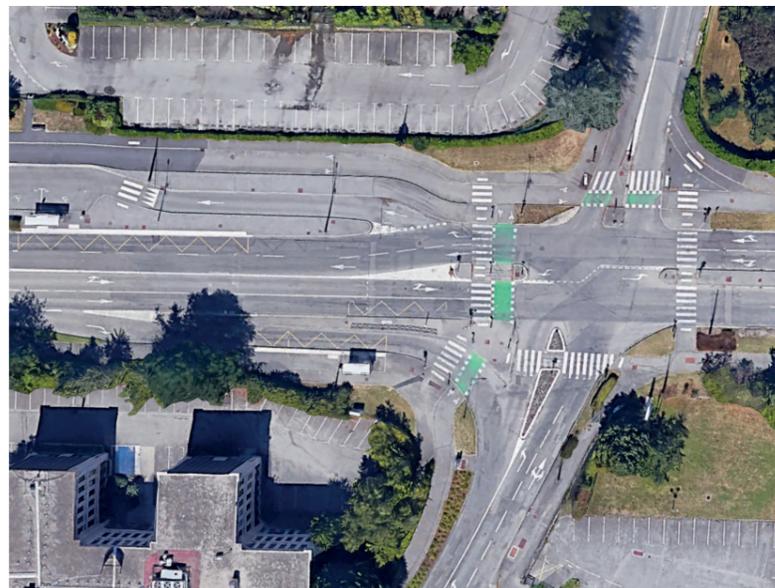
Ces modifications de carrefours pourraient s'accompagner d'un changement du plan de circulation. Une concertation avec les habitants sera conduite pour en analyser les conséquences.



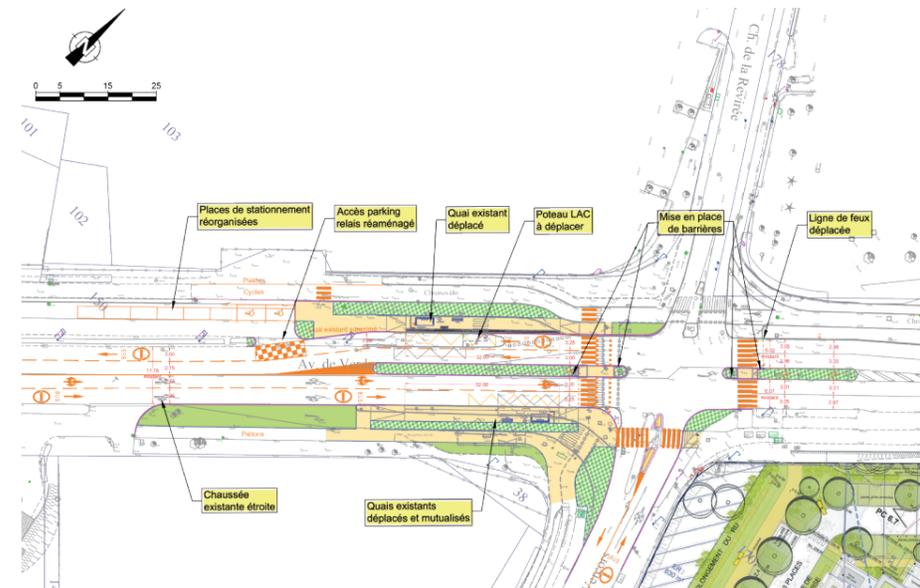
VOTRE AVIS EST PARTICULIÈREMENT ATTENDU SUR :

- L'intérêt de réaliser des aménagements sur les avenues du Vercors et du Granier.

Carrefour Verdun / Vercors - avant / après



État actuel

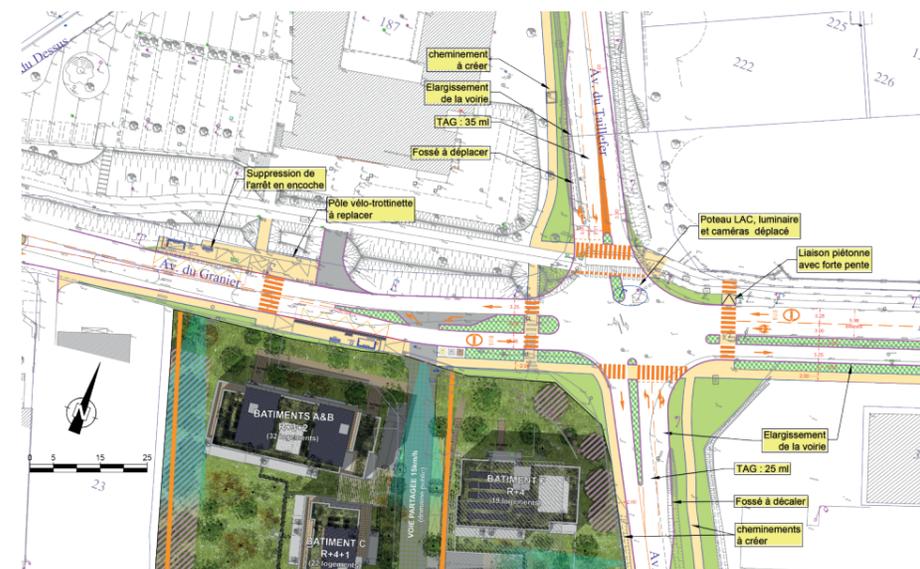


État projeté

Carrefour Taillefer / Granier - avant / après



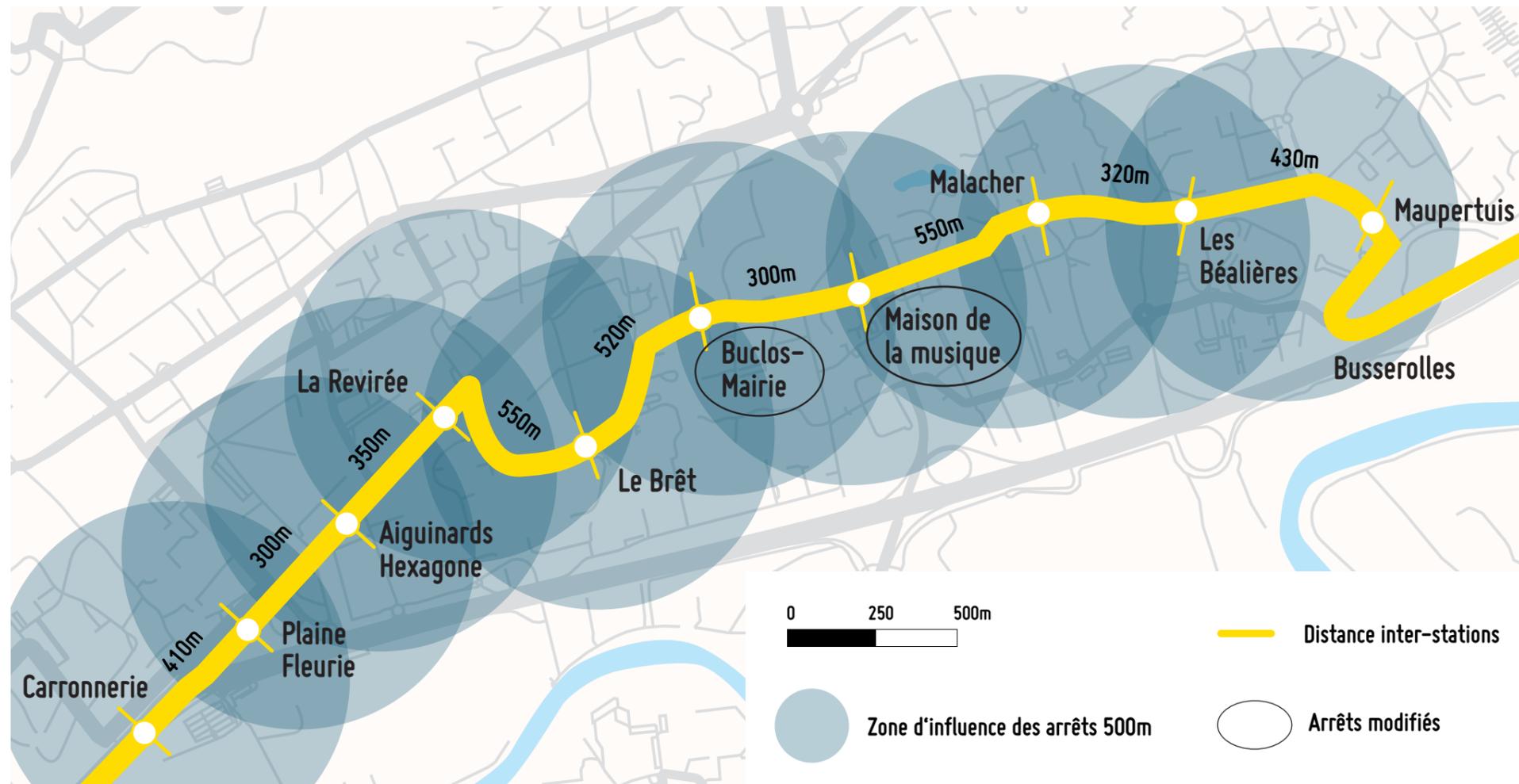
État actuel



État projeté

La fusion des arrêts Piscine des Buclos et Meylan Mairie et le décalage de l'arrêt Granier, à proximité de l'avenue du Taillefer

Les deux arrêts Piscine des Buclos et Meylan Mairie sont situés à 300 m l'un de l'autre. Leur fusion permettrait d'améliorer le temps de parcours du bus C1 de quelques minutes. Le nouvel arrêt à proximité de l'avenue du Taillefer pourrait s'appeler Maison de la Musique, ou Taillefer.



Distances entre les arrêts proposés



VOTRE AVIS EST PARTICULIÈREMENT ATTENDU SUR:

- Cette modification des arrêts;
- Le nouveau nom que l'arrêt Granier pourrait porter s'il est rapproché de l'Avenue du Taillefer.

LES OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTUDE POUR AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DE LA LIGNE

À MONTBONNOT



Extrait études préalables d'une voie réservée au bus en approche du pôle d'échanges Multimodal de Montbonnot-Saint-Martin Pré de l'Eau

L'arrivée jusqu'au pôle d'échanges multimodal (PEM) du Pré de l'Eau à Montbonnot-Saint-Martin peut être compliquée pour le bus C1, car la circulation automobile est très dense sur ce secteur, et le bus peut être pris dans la congestion.

L'aménagement d'une voie bus, uniquement dans le sens Grenoble vers Montbonnot le plus congestionné (pour limiter l'emprise nécessaire) est envisagé, tout en conservant la continuité des cheminements piétons et cycles.

Cependant son opportunité sera consolidée en fonction des analyses de temps de parcours qui seront faites une fois la situation sanitaire post covid stabilisée.



VOTRE AVIS EST PARTICULIÈREMENT ATTENDU SUR:

- ↳ L'opportunité de créer un tel aménagement.

LES PARTENAIRES DU PROJET

LES MAÎTRES D'OUVRAGE DU PROJET

Le SMMAG



Grenoble-Alpes Métropole pour les aménagements de voirie et d'espaces publics



LES PARTENAIRES

L'État



La commune de Meylan



La commune de Montbonnot-Saint-Martin



La Communauté de Communes Le Grésivaudan



Plus d'informations sur :
SMMAG.FR